



# **Association canadienne-française de Regina**

## **Procès-verbal**

**De la 56<sup>e</sup> assemblée générale annuelle**

**Le samedi 26 septembre 2020 (13h)**

**En séance virtuelle via**

**la plateforme Zoom Webinaire**

---

Présence totale : 103 participants

Présences des membres (97) : Alice Kankindi, André Lapointe, Andy Dereck Nshimirimana, Anne Brochu Lambert, Annie Audet, Armel Irakoze, Audrey Comlan, Aurélie Labrière, Belise Nzeyimana, Bruno Dupeyron, Cathy Colombet, Cecilia David Olomo, Cédric Delavaud, Charles-Henri Warren, Christiane Soucy, Claire Bélanger-Parker, Claude-Jean Harel, Claudia Anani, Claudine Hakizimana, Danica Beaulac, Daniel Paquet, Delphine Sendze, Denis Desgagné, Denis Simard, Deo Bugegene, DieuDonné Higiro, Doris Labrie, Dorothé Bazirette, Eddy Bukuru, Elena Popova, Elma Bos, Émile Jean, Enel St-Justin, Eric Labrie-Boulay, Eric Kalisa, Eric Kimana, Erik Tremblay, Esperance Ahishakiye, Evelyne Ndyiragize, Fleury Bay, Francine Proulx-Kenzle, François-Régis Kabahizi, Frédéric Dupré, Hervé Niragira, Hughes Kandeke, Iledphonse Bigirimana, Inès Itangishaka, Isabelle Nkapnang, Jean-Claude Hagerimana, Jean de Dieu Ndayahundwa, Jean-Marie Allard, Jeannine Dhesi, Job Comlan, Josée O'Blenis, Sébastien Ouellet, Julie Pedneault, Julius Sendze, Kietagniga Nana, Kymber Zahar, Laurier Gareau, Léonie Sangwe, Lisette Marchildon, Marc Drolet, Maud Beaulieu, Monique Marchildon, Myriam Ben Nasr, Nelly Kwizera, Nicolas Koriciza, Odile Nibitanga Kabahizi, Omer Labrie-Boulay, Pamela Kazekare, Papi Tshiswaka, Patrice Ngouadi, Perpetue Kazeyimana, Philippe Bossé, Pierre Ndikumana, Radouane Zinoun, Renata Ndaro-Ntabindi, Renord Nsekera, Roger Lepage, Romain Chauvet, Ronald Labrecque, Rooka Ramdin, Samantha Nyoninana, Serge Afana, Siriki Diabagate, Suzanne Campagne, Sylvie Walker, Sylvie Bergeron, Valery Mucowintore, Valery Ntabindi, Vanessa Kimana, Vénérand Harimenshi, Véronique Mireault, Youssef Bouanani.

Observateurs : (6) Etienne Ravary, Jennifer Wessner, Leslie-Garrido-Diaz, Réal Desquier, Gabriella Quintanilla, Pierre Bergeron.

Il est mentionné que ceux qui sont branchés par téléphone ne peuvent pas voter car la plateforme Zoom Webinaire ne le permet pas.

## **0. Mot de bienvenue de la présidente;**

Allocution de Kymber Zahar

## **1. L'appel des membres et la vérification de la convocation ;**

André Lapointe reconnaît que toutes les personnes présentes sur le webinaire Zoom sont des membres de l'ACFR.

### **1. Nomination de la présidence d'assemblée**

Kymber Zahar présente Claire Bélanger-Parker.

**AGA-2020-09026-1** : Que la présidence d'assemblée soit Claire Bélanger-Parker

Proposé par Kymber Zahar

Appuyé par Anne Brochu-Lambert

Adopté à la majorité.

Claire Bélanger-Parker prend la parole.

### **3. Élection d'un.e secrétaire d'assemblée**

**AGA-2020-09026-2** : Que le secrétaire d'assemblée soit Frédéric Dupré.

Proposé par Kymber Zahar et appuyé par André Lapointe

Adopté à la majorité.

Présentation de la plateforme Zoom Webinaire par Claire Bélanger-Parker.

Il est mentionné que l'AGA est enregistrée.

Un membre demande le nom des participants à l'AGA.

#### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2020;**

Lecture de l'ordre du jour par la présidente d'assemblée et fait mention du changement à l'ordre du jour.

**AGA-2020-09026-3** : Que l'ordre du jour de l'AGA 2020 proposé soit amendé.

Le point 16 (Candidatures en ligne) est retiré de l'ordre du jour.

Proposé par Denis Simard

Appuyée par Lisette Marchildon

Adopté à la majorité

**AGA-2020-09026-4** : Que l'ordre du jour amendé de l'AGA 2020 soit adopté.

Le point 16 (Candidatures en ligne) est retiré de l'ordre du jour.

Proposé par Denis Simard

Appuyée par Suzanne Campagne

Adopté à la majorité

Il est demandé que l'on fasse l'appel des participants. André Lapointe fait l'appel des membres participants. Il y a des ajouts à la liste.

#### **5. Proposition du plancher**

**AGA-2020-0926-5** : Que la période d'inscription à l'assemblée soit clause.

Proposé par Annie Audet

Appuyé par Lisette Marchildon

Adopté à la majorité

## **6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2019;**

Lecture du procès-verbal par la secrétaire, Christiane Soucy.

Correction au point 19, proposé par Lisette Marchildon au lieu de Monique Marchildon.

Pamela Kazekare mentionne que pendant l'AGA 2019, une personne assistant à l'assemblée n'a pas eu le droit de vote car elle n'habitait pas Regina et ses environs. Toutefois, dans les statuts et règlements de l'ACFR, la description n'est pas claire à sujet (les environs). Elle mentionne que les règles du jeu ont été changées pendant l'AGA.

Jean-Claude Hagerimana demande que des excuses soient faites à cette personne par l'Assemblée. Mme Bélanger-Parker mentionne que les participants de l'année dernière et celle de cette année ne sont pas les mêmes. Il est donc difficile d'amener cela. Toutefois, elle suggère que cet élément soit adressé au prochain CA.

Jean-Claude Hagerimana demande à ce que les postes demandant une ratification soient faites avant les élections pour savoir exactement le nombre de poste à combler. Mme Bélanger-Parker rassure M. Hagerimana que les ratifications se feront avant les élections.

**AGA-2020-0926-6** : Que le PV de l'AGA de l'ACFR de 2019 soit adopté avec la correction.

Proposé par Christiane Soucy

Appuyé par Suzanne Campagne

Adopté à la majorité

## 7. Le rapport du conseil d'administration;

Kymber Zahar présente le rapport du conseil d'administration.

**AGA-2020-0926-7** : Il est proposé de recevoir le rapport du Conseil d'administration.

Proposé par Myriam Ben Nasr

Appuyé Anne Brochu-Lambert

Adopté à la majorité

Jean de Dieu Ndayahundwa mentionne que l'entente qui a été signée dernièrement apporte quelques interrogations. Cette préoccupation a aussi été soulevée par Patrice Ngouadi. Kymber Zahar indique qu'à l'AGA de l'année dernière, un mandat clair a été donné au nouveau CA pour conclure l'entente et cela avant la prochaine AGA. L'entente a été signée tout dernièrement au moment où le document était prêt à l'être.

M. Ndayahundwa évoque le point 6 de l'entente. Il mentionne qu'il n'y a que deux organismes (Tambours burundais et le théâtre Oskana) mentionnés dans le point 6 et qui ont droit à certains privilèges concernant les espaces communautaires. Toutefois, M. Ndayahundwa aimerait que tous les groupes appartenant à la communauté francophone de Regina puissent avoir ces mêmes avantages. Il demande à ce que le CA se penche sur le point 6 de l'entente. Il mentionne aussi l'importance d'attacher les annexes à l'entente.

Laurier Gareau mentionne les raisons pour lesquelles les deux organismes mentionnés ci-hauts se retrouvent dans l'article 6. Ils ont déjà des arrangements spécifiques avec l'ACFR ou le PSQV. De plus, M. Gareau stipule que l'entente est un document vivant qui sera revu régulièrement. Cela donne la possibilité de faire des changements et de faire des améliorations.

De plus, dans le rapport on fait mention du collectif des parents, M. Ndayahundwa demande que le nom entier soit inscrit, soit le collectif des parents inquiets et préoccupés.

## **8. Le rapport de la direction;**

Lecture du rapport de direction par Elma Bos.

**AGA-2020-0926-8** : Il est proposé de recevoir le rapport de la direction générale.

Proposé par Josée O'Blenis

Appuyé par Anne Brochu-Lambert

Adopté à la majorité

## **9. Le rapport du comité de mise en candidature;**

KyMBER Zahar mentionne les candidatures reçues par l'intermédiaire de formulaire.

- Evelyne Ndyiragize
- Kletagnigna Nana
- Eric Kalisa

## **10. Présentation du rapport financier par le vérificateur;**

Pierre Bergeron fait la présentation des états financiers vérifiés de la firme Bergeron & Co.

**AGA-2020-0926-9** : Il est proposé de recevoir les états financiers vérifiés pour l'année 2019-2020 tel que présenté.

Proposé par Laurier Gareau

Appuyé par Denis Simard

Adopté à la majorité

Énel St-Justin demande les raisons pour lesquelles le rapport n'a pas été fait par projet. Laurier Gareau a découvert qu'aucune demande avait été fait au vérificateur pour préparer un rapport détaillé par projet. Toutefois, il est prévu que cet aspect soit développé cette année, surtout avec la situation que nous avons avec la nouvelle entente signée

dernièrement. Laurier Gareau, concernant le déficit, mentionne les différents bouleversements subis pendant l'année, le projet Mosaïc, la difficulté d'avoir les états financiers à chaque mois, etc. Pierre Bergeron appuie les dires de Laurier Gareau et spécifiant d'autres éléments.

Cédric Delavaud pose une question concernant les revenus et les charges reliés à Mosaïc. M. Bergeron répond à la question.

### **11. La nomination du comptable-vérificateur pour l'année en cours;**

**AGA-2020-0926-10 : Il est proposé que le vérificateur financier pour l'année 2020-21 soit la firme « Bergeron & Co.»**

Proposé par Laurier Gareau

Appuyé par Lisette Marchildon

Adopté à la majorité

### **12. Cotisation annuelle pour l'année 2020-2021;**

**AGA-2020-0926-11 : Que la cotisation annuelle pour être membre de l'ACFR demeure à 10\$ pour l'année 2020-2021.**

Proposé par Laurier Gareau

Appuyé par Anne Brochu-Lambert

Adopté à la majorité

### **13. Proposition et adoption du changement de nom de l'organisme;**

Une proposition de cinq nouveaux noms de l'ACFR a été déposée pour vote.

La majorité a votée (65%) pour le nom de l'Association communautaire francophone de Regina. L'Association communautaire fransaskoise a

récolté 15 % des votes, 13% pour l'Association francophone de Regina, 5% pour Association fransaskoise de Regina, 3% pour Communauté francophone de Regina.

Jean-Claude Hagerimana fait mention du sondage qui a été fait préalablement durant l'année. Plus tard, Kymber Zahar fait mention que le sondage avait pour but d'informer le comité des statuts et règlements et le CA de l'ACFR et qu'un sondage n'est pas un vote.

M. Roger Lepage mentionne que pour un changement aux statuts et règlements, les 2/3 des votes est demandé soit 66%.

Après de nombreuses discussions, suggestions, deux options s'offrent : refaire un vote ou reporter le vote. L'avis de deux avocats mentionnent le respect de la constitution de l'organisme (les statuts et règlements) et que la solution qui s'offre à la situation présente est de reporter le vote. Mme Bélanger-Parker fait mention qu'il faut prendre les avis juridiques pour partager la décision.

Aucune proposition n'a obtenu le 2/3 des votes nécessaires. Le nom de l'association ne change pas.

Proposition du plancher :

**AGA-2020-0926-12** : Que le vote pour l'adoption du nouveau nom de l'ACFR soit reporté à une assemblée générale extraordinaire ou lors de la prochaine AGA.

Proposé par Lisette Marchildon

Appuyé par Anne Brochu-Lambert

Adopté à la majorité



#### **14. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020-2021;**

Laurier Gareau présente les prévisions budgétaires 2020-2021.

**AGA-2020-0926-13** : Que les prévisions budgétaires pour l'année 2020-21 soit reçues par l'assemblée.

Proposé par Laurier Gareau

Appuyé par Suzanne Campagne

#### **Proposition est rejetée**

Les prévisions seront revues cet automne par le nouveau conseil d'administration.

#### **15. La ratification de Christiane Soucy comme membre du CA de l'ACFR**

Mme Bélanger-Parker explique la ratification. Elle donne la parole à Christiane Soucy pour qu'elle se présente.

**AGA-2020-0926-14** : Il est proposé de ratifier la nomination de Christiane Soucy au conseil d'administration étant donné qu'elle a été nommée à ce poste au cours de l'année par le CA.

Proposé par : Denis Simard

Appuyé par : Elena Popova

Pour et contre à égalité

#### **Proposition est rejetée**

#### **16. Candidatures au conseil d'administration**

KyMBER Zahar mentionne que deux des trois personnes ayant donné leur nom déjà se sont désistés : Eric Kalisa, Evelyne Ndyiragize.

Mme Bélanger-Parker mentionne qu'il y a 4 postes d'ouvert.

## Les candidatures

- Christiane Soucy proposé par Anne Brochu Lambert (sur le plancher)
- Kletagnigna Nana (par formulaire)
- Enel Saint-Justin proposé par Jean Marie Emile (sur le plancher)
- Éric Kimana proposé par Jean-Claude Hagerimana (sur le plancher)
- Francois-Régis Kabahizi proposé par Émile Jean (sur le plancher)
- Hugues Kandeke proposé \_\_\_\_\_ par (sur le plancher)

**AGA-2020-0926-15** : Fermeture des mises en candidatures :

Proposé : Anne Brochu-Lambert

Appuyé : Lisette Marchildon

Adopté à la majorité

Chaque candidat a une minute pour se présenter.

### **17. Les élections au Conseil d'administration;**

Le vote pour les candidats a lieu.

Les quatre candidats suivants sont élus :

- Kletagnigna Nana
- Enel Saint-Justin
- Éric Kimana
- Francois-Régis Kabahizi

### **18. La levée de la réunion de l'AGA.**

Laurier propose au nouveau de CA de tenir une réunion par Zoom pour répondre aux questions sur la nouvelle entente et le projet de rénovation du Bistro.

La levée de la réunion est proposé par Laurier Gareau.

Assemblée levée à 16h05.